



Point COVID avec Amélie de Montchalin 10 janvier 2022

Un nouveau point Covid a eu lieu ce lundi 10 janvier, dans une situation sanitaire particulièrement difficile.

Solidaires FP est revenu sur des points malheureusement déjà évoqués à de nombreuses reprises et spécifiquement sur la situation désastreuse dans l'Education nationale.

S'il est nécessaire d'assurer la continuité des services publics, cela nécessite un peu plus que ce qui est fait aujourd'hui, notamment en ce qui concerne la sécurité des personnels dont la ministre a la charge. Pour rappel, c'est bien l'Etat employeur qui doit assurer/ qui a la responsabilité d'assurer la sécurité des agent-es publics.

En tout premier lieu, Solidaires a rappelé être favorable à la vaccination et la nécessité que toute la population puisse avoir accès à celle-ci sur l'ensemble du territoire. Solidaires FP a également rappelé son opposition aux passes sanitaire et vaccinal et à la vaccination obligatoire.

La vaccination ne doit pas être assortie de mesures coercitives. Solidaires a partagé des situations, notamment dans le secteur de la santé en grande difficulté, après des années de destruction et encore plus depuis les deux dernières années.

Télétravail :

Une nouvelle fois, Solidaires FP a transmis les fortes difficultés remontées. De nombreux-ses encadrant-es refusent plus de deux jours par semaine de télétravail alors même que les directives notamment celles du Premier Ministre sont claires. Ces situations sont inadmissibles et se retrouvent un peu partout. C'est ainsi le cas dans la recherche, à la justice, à la DGFIP, dans les directions interministérielles...

Il en va de la santé et de la sécurité des agent-es publics.

Par ailleurs, Solidaires FP a demandé que les agent-es soient enfin doté-es des matériels nécessaires. Après deux ans de pandémie et un accord majoritaire sur le sujet, il serait plus que temps...

Sur les masques et autres matériels de protection :

Solidaires FP a réitéré sa demande de masques pour tous-tes. Il est inadmissible que les agent-es les achètent eux-mêmes.

Solidaires a également rappelé que les masques doivent être de bonne qualité. Or, les retours inverses sont nombreux. Cela avait déjà été le cas au départ... avec notamment des masques périmés. Il est inacceptable d'en être encore là deux ans plus tard. Solidaires FP a rappelé la production de masques en France, telle la Coop des masques, pouvant fournir en circuit court des masques de qualité.

Enfin, Solidaires FP a demandé, de nouveau, que tous les agent-es souhaitant bénéficier de masques FFP2 puissent en être doté-es.

Alors que dans de nombreux pays ce type de masque est déjà largement répandu voire obligatoire dans certains espaces, la France en est encore à se demander si c'est efficace et nécessaire... La ministre a indiqué qu'il y a du progrès. Et que sur les masques FFP2, le Haut Conseil à la Santé Publique est en train d'analyser l'intérêt. (dixit)

Solidaires est également revenu sur la question des purificateurs et capteurs de CO2 qui sont eux aussi trop souvent absents des locaux administratifs alors même que l'on sait qu'ils sont utiles.

Sur les tests et les délais

Se pose aujourd'hui une problématique autour des tests. Le nombre de contaminations journalières entraîne une saturation de plus en plus prégnante des capacités de tests et des délais de résultats. Solidaires FP a rappelé que les ASA doivent bien être maintenues pour tous-tes les agent-es qui se font tester, y compris lors de l'attente des résultats. Des difficultés sont remontées notamment au ministère de la justice.

Par ailleurs, Solidaires demande une nouvelle fois que le jour de carence dans son ensemble soit supprimé. Alors même que certain-es risquent de ne pouvoir se faire tester, et donc ne pourront avoir d'arrêt dérogatoire, il est indispensable que cette mesure injuste soit abrogée définitivement pour l'ensemble des travailleur-ses dans le public et le privé.

Sur les ASA vaccination, garde d'enfants :

Là aussi, de vraies difficultés persistent. Combien de fois faudra-t-il encore revenir sur ces points pour que les consignes soient appliquées ?

Solidaires FP a demandé que la ministre fasse en sorte que les consignes le soient enfin.

Personnels vulnérables et conjoint-es :

Solidaires a rappelé la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des personnels vulnérables et personnels vivant avec une personne vulnérable.

Les variants Delta et Omicron actuellement présents sont virulent pour l'un et

très contagieux pour l'autre et nécessite des mesures adaptées.

Sur l'Education nationale :

Solidaires FP a fait un focus sur la situation dans l'Education nationale qui est absolument dramatique.

Solidaires FP a rappelé que les personnels de l'Éducation sont des agent-es publics comme tous-tes les autres. Iels sont donc certes sous la responsabilité du ministre de l'Education nationale mais également de fait sous celle de la ministre de la fonction et de la transformation publiques.

Depuis le début de la pandémie, ces personnels comme ceux de la santé ont été mis en première ligne.

Aujourd'hui, deux ans après et alors que la plupart des secteurs fournissent des masques chirurgicaux, les personnels de l'Education n'ont encore que des masques en tissu. Entendre dire que « d'ici la fin du mois, les personnels auront des masques chirurgicaux », alors même qu'en contact avec des publics, dans des établissements où l'épidémie explose est au bas mot une provocation. Solidaires FP a rappelé, par ailleurs, qu'il n'y a toujours pas de détecteurs CO2 et de purificateurs.

Pour garder les écoles ouvertes, ce qui est bien la revendication portée, il faut s'en donner les moyens. Et qu'à ce stade, cela n'est pas le cas.

Solidaires a indiqué que jeudi 13 janvier, les personnels, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales (et c'est assez rare pour être souligné), soutenus par les fédérations de parents d'élèves seront en grève. Le gouvernement doit aujourd'hui agir dans l'urgence la plus absolue.

Des protocoles étalés dans la presse et modifiés au gré du vent n'ont pas d'intérêt.

Agent-es atteint-es du Covid :

Pour Solidaires FP, contrairement à ce qu'a pu dire la ministre sur les agent-es atteint-es du covid qui pourraient travailler si peu symptomatiques, iels ne doivent pas être amené-es à travailler, ni sur site comme c'est le cas dans le secteur de la santé trop souvent, ni en télé-travail.

Tout-e agent-e atteint-e du Covid est

placé-e en arrêt maladie. A ce titre, rien ne justifie qu'il travaille. On sait que les pressions de la part des encadrant-es seront fortes et ceci reste inadmissible. Solidaires FP sera vigilant-e sur le sujet.

PCA :

Si la ligne gouvernementale est de maintenir les services publics ouverts, personne ne peut savoir ce que cette pandémie réserve. Solidaires FP a demandé à ce que l'on s'interroge et mette à plat la question des PCA dans l'ensemble des administrations en anticipation. Cela est indispensable plutôt que d'agir, le cas échéant, dans la précipitation.

Concours :

La ministre a indiqué en ouverture qu'un amendement au projet de loi a été déposé afin que soient prises les mesures nécessaires à l'adaptation des concours comme cela a pu être le cas l'an passé. Pour Solidaires FP, il y a nécessité à éclaircissements urgents. Certains candidats ont engagé une partie de leur vie pour pouvoir se présenter et ne pourront le faire car malades. Ou d'autres le feront en mettant en danger les autres.

Etablissements de Formation :

Des questions se posent sur les établissements de formation notamment de la DGFIP en termes de distanciel et présentiel. Il est indispensable que des consignes claires permettant la sécurité des agent-es publics en formation soient données.

Pour la ministre, c'est le régime relatif à l'enseignement supérieur qui doit s'appliquer.

Repas :

Restaurants Inter Administratifs :

Solidaires FP a alerté sur leur situation et leur devenir puisque télétravail oblige, leur fréquentation est en baisse ce qui interroge leur pérennité. Solidaires FP souhaite un engagement ministériel sur le fait que les agent-es continueront à avoir accès à un restaurant administratif après la pandémie.

Déjeuner au bureau :

La ministre a indiqué qu'un décret est en préparation pour que les agent-es puissent déjeuner directement à leur bureau.

FACE AU COVID-19

OÙ SONT
LES CRÉATIONS DE POSTES
DANS LES SERVICES
PUBLIQUES

Union
syndicale
Solidaires